

## L'Éducation musicale au collège au cycle 3 ?

**Préambule** : Dans la continuité du cycle 2 et pour préparer le cycle 4, **l'éducation musicale en cycle 3** poursuit la découverte et le développement des deux grands champs de compétences qui structurent l'ensemble du parcours de formation : la **perception** et la **production**.

Par le travail de la **perception**, celui de l'écoute de la musique, les élèves développent leurs capacités à percevoir des caractéristiques plus fines et des organisations plus complexes de la musique ; ils apprennent à identifier des relations, des ressemblances et des différences entre plusieurs œuvres ; ils acquièrent des repères structurant leur culture artistique et apprennent à s'y référer ; ils découvrent peu à peu que le goût est une notion relative et, dépassant progressivement leur seule immédiate émotion, développent leur esprit critique en exprimant des avis personnels.

Par le travail de **production** qui repose pour la plus large part sur l'expression vocale, ils développent des techniques permettant de diversifier leur vocabulaire expressif pour le mettre au service d'un projet d'interprétation ; ils mesurent les exigences d'une réalisation collective qui dépend étroitement de l'engagement de chacun ; ils enrichissent leur répertoire chanté d'expériences expressives ; ils apprennent à relier ce qu'ils chantent aux musiques qu'ils écoutent, à choisir entre reproduire et imaginer, voire créer.

Comme au cycle 2, chaque élève qui le souhaite doit pouvoir s'engager chaque année dans la réalisation d'un **projet choral** ambitieux et associant autant que possible d'autres formes d'expression artistique. Cette possibilité lui permet, outre de trouver plaisir à chanter dans un cadre collectif, de découvrir les exigences d'un spectacle organisé en fin d'année scolaire. Associant des élèves issus des différents niveaux du cycle, la chorale gagne à réunir écoliers et collégiens, ces derniers même au-delà du cycle 3. La chorale, activité gratuite et facultative, est ouverte à tous les élèves sur un créneau horaire qui reste à définir. L'inscription est valable sur toute l'année, concert compris. Toutes les informations seront données très prochainement.

Pour chacune des séquences de l'année, une fiche distribuée aux élèves indiquera quelles compétences seront travaillées. Les modalités d'évaluation seront précisées en début de séquence (compétences disciplinaires travaillées, compétences du socle commun et participation orale).

La réalisation du projet musical fera souvent l'objet d'un enregistrement audio, que vous pourrez écouter sous forme de mp3 (via des liens sur Pronote vers des padlets, ou sur clé USB réservée à l'Éducation musicale).

Madame BERTHAULT, Professeure d'Éducation Musicale et Chant Choral.

Signature de l'élève :

Signature des Parents :